

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



RECTORAT

BP. 5005 – Dakar-Fann-Sénégal
Télex- Téléfax (221) 825.28.83- tél.825.05.30

□♦□
LE RECTEUR

NOTE D'INFORMATION

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar porte à la connaissance des nouveaux bacheliers désireux de s'inscrire à l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar, ce qui suit :

- 1) Seules sont recevables les demandes d'admission des bacheliers de l'année 2012.
- 2) La date limite de dépôt des dossiers de demande d'admission est fixée au samedi 29 septembre 2012.
- 3) Dans leurs choix, les bacheliers doivent indiquer trois facultés ou trois départements différent (e) s.
- 4) Les dossiers de candidature qui ne respectent pas les critères de sélection des différentes facultés ne seront pas acheminés dans les établissements demandés.
- 5) Les pièces à légaliser doivent recevoir leur certificat de conformité de la police ou de la gendarmerie. Toute pièce légalisée par une institution publique autre que la police ou la gendarmerie sera rejetée.
- 6) Les dossiers des bacheliers doivent être déposés par leur chef d'établissement. Les candidats libres sont autorisés à déposer eux-mêmes leur dossier au service de la scolarité du Rectorat.

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



RECTORAT ^{AKN}
BP 5005 DAKAR FANN
Téléfax (221) 33 825 28 83/ tel. 33 825 05 30
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA REFORME
LE DIRECTEUR

0622

Dakar, le 27 JAN 2012

__//-)__ Monsieur le Directeur
de l'Office du Baccalauréat

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES A

N°	NATURE DES PIECES	NBRE	OBSERVATIONS
	Envoi de documents : - Note d'information	01	Pour large diffusion auprès des futurs bacheliers

Pour le Recteur et par
Désignation
Le Directeur de l'Enseignement
et de la Réforme

